

**Les villes maghrébines en situation coloniale, XIX-XX  
siècles. Urbanisme, architecture, patrimoine.  
Contribution au renouveau historiographique par  
l'archive**

Charlotte Jelidi

► **To cite this version:**

Charlotte Jelidi. Les villes maghrébines en situation coloniale, XIX-XX siècles. Urbanisme, architecture, patrimoine. Contribution au renouveau historiographique par l'archive. 2010. <halshs-00685962>

**HAL Id: halshs-00685962**

**<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00685962>**

Submitted on 6 Apr 2012

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Les villes maghrébines en situation coloniale, XIX-XX siècles. Urbanisme, architecture, patrimoine. Contribution au renouveau historiographique par l'archive ».

Programme coordonné par **Charlotte JELIDI**

**IRMC, Tunis**

### **Éléments de synthèse**

Le programme de recherche que nous avons initié au sein de l'Institut de Recherche sur le Maghreb contemporain vise à mieux appréhender les villes maghrébines en situation coloniale (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles), autrement dit toutes transformations qu'elles ont connues, aussi bien les changements survenus dans les centres urbains anciens, que la genèse des villes nouvelles ou nouveaux quartiers : lotissements de villas de standing, quartier d'Habitations à Bon Marché, mais aussi quartiers spontanés fruits d'initiatives individuelles, y compris les bidonvilles. Autrement dit, le projet initial est de s'intéresser aux quartiers ou villes pensés a priori comme c'est le cas en particulier au Maroc et en Libye, ainsi qu'aux villes ou quartiers qui se développent sans avoir été projetés en amont.

Ces transformations sont issues de processus collectifs complexes. Elles sont l'œuvre de tout un système d'acteurs, le résultat d'accointances, d'accords, de désaccords et de compromis, mais aussi des circonstances, des hasards et parfois aussi des inerties. Ce sont des archives accessibles depuis peu aux chercheurs qui rendent aujourd'hui possible leur analyse. Comme le souligne Antoine Prost « il n'y a [...] pas de question sans document »<sup>1</sup>. Problématique et corpus documentaires se nourrissent l'un et l'autre. Et parfois, la connaissance de sources jusqu'alors peu exploitées peut susciter de nouveaux questionnements. C'est le cas ici, dans la mesure où ce sont des archives récemment mises à disposition des chercheurs, en particulier celles produites par l'administration conservées dans les ex-territoires coloniaux qui renseignent non seulement sur les transformations impulsées par le haut de la pyramide administrative mais aussi sur un tas d'initiatives privées<sup>2</sup>, qui nous encouragent à interroger les processus de transformation à l'œuvre.

Longtemps, historiens et historiens de l'art ont dû se contenter d'étudier les discours doctrinaux issus des auteurs des grands projets architecturaux, les plans d'aménagement et les architectures remarquables, ce qui les a contraints à s'intéresser surtout aux acteurs héroïques - les architectes diplômés et les planificateurs tels Lyautey et Prost au Maroc, Italo Balbo en Libye, l'Armée ou Le Corbusier en Algérie, Valensi ou l'équipe Zehrfuss en Tunisie, etc. et à leurs actions. Autrement dit, les archives produites par les administrations coloniales étant presque toutes inaccessibles jusqu'aux années 1990, les études historiques avant cette date traitent essentiellement des grands projets urbains et architecturaux portés par le gouvernement, qui eux sont connus car publiés à l'époque dans un grand nombre de revues.

En outre, le problème d'accès aux sources conjugué au fait que l'ensemble des espaces qui composent les villes maghrébines à l'époque coloniale ont produit des imaginaires forts et opposés (médiinas conservées intégralement ou au contraire détruites versus nouveaux quartiers et villes nouvelles paradigmes de l'avant-gardisme européens versus bidonvilles, par exemple) ont abouti à une vision clivée des agglomérations maghrébines. Les villes à l'époque coloniale apparaissent en effet constituées d'entités urbaines parfaitement distinctes, juxtaposées, avec leurs réalités propres. Ces analyses basées sur l'étude des plans et des discours aboutissent à une image quasi essentialiste des différentes composantes de la ville.

---

<sup>1</sup> Antoine Prost, *Douze leçons sur l'histoire*, Editions du Seuil, Paris, 1996. p. 80.

<sup>2</sup> Dans les archives municipales, par exemple, on trouve aisément des archives relatives aux bidonvilles ou encore à des projets d'envergure mis en œuvre par de grands promoteurs.

Exemplaire est à ce titre la thèse de Janet Abu Lughod<sup>3</sup> qui qualifie l'urbanisme lyautéen au Maroc de ségrégationniste en étudiant les plans et les discours parfois racistes d'un Prost ou d'un Lyautey, alors que archives municipales, en particulier les permis de bâtir, montrent clairement que la population marocaine est le premier promoteur de la ville nouvelle.

A partir de la fin des années 1980, l'ouverture, très progressive, des archives permet aux chercheurs d'ouvrir de nouveaux champs de recherche. Ce sont d'abord les documents produits par les organes administratifs centraux, en particulier ceux conservés en France, qui ont pu être étudiés. Ainsi, les chercheurs se sont intéressés aux politiques urbaines et architecturales élaborées par les gouvernements centraux (notamment Hélène Vacher, Saïd Almi)<sup>4</sup>. Puis, au cours des années 1990, c'est le dépouillement de P.V. de commissions municipales ou encore celui des autorisations de construire qui a donné la possibilité d'étudier finement le rôle d'acteurs jusque-là ignorés (municipalité pour Mohamed Yakhlef qui consacra une thèse à celle de Fès, architectes privés pour Jean-Louis Cohen et Monique Eleb, grand promoteur pour Pascal Garret, etc.)<sup>5</sup>. Il ne s'agit pas ici de dresser un état de la question mais de montrer comment les archives renouvellent la compréhension que l'on a des villes de la période coloniale.

Actuellement, on assiste à une inflation documentaire qui laisse entrevoir de nouvelles perspectives. Des centres jusque-là fermés sont ouverts au public (municipalités de villes secondaires, archives des anciens services du Protectorat ou Colonies situés dans les administrations qui les ont remplacés, fonds privés, photothèques, etc.). Parce que le plus souvent ces archives ne sont pas classées, il est difficile de définir une méthode de travail. Le hasard et la chance sont donc à prendre en considération.

Notre programme s'inscrit dans la continuité des travaux engagés ces dernières années. Il ambitionne de combler certaines lacunes : absence ou quasi-absence de la population maghrébine de l'historiographie, production de l'architecture ordinaire, etc. Grâce aux archives, notre ambition est de nous intéresser autant à l'architecture produite ou transformée (en ce qui concerne les espaces anciens) sans architecte, qu'à l'architecture savante, aux villes moyennes et secondaires autant qu'aux capitales, aux acteurs institutionnels autant qu'aux acteurs non officiels, etc.

La réunion qui s'est tenue à Sidi Bou Saïd en avril dernier a été l'occasion pour les membres de l'équipe de présenter leurs recherches, en cours, sur les villes maghrébines en situation coloniale. Ces travaux sont d'une grande diversité : diversité d'échelles, diversité des approches et des matrices d'analyse, diversité des corpus documentaires, etc. Une modélisation semble d'ores et déjà difficile - le paradigme de *ville coloniale* est d'ailleurs remis en cause depuis quelques années déjà. Nous nous contenterons donc ici d'évoquer les pistes de recherche qui se sont dessinées au cours des deux journées d'études et les orientations que nous souhaitons voir privilégiées pour la suite.

---

<sup>3</sup> Janet Abu-Lughod, *Rabat, Urban apartheid in Morocco*, Princeton University Press, Princeton, 1981.

<sup>4</sup> Hélène Vacher, *Projection coloniale et ville rationalisée, le rôle de l'espace colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Aalborg University Press, Aalborg, Danemark, 1997 ; Saïd Almi, *Urbanisme et colonisation. Présence française en Algérie*, Mardaga, Liège, 2002.

<sup>5</sup> Mohamed Yakhlef, *La municipalité de Fès à l'époque du Protectorat, 1912-1956*, Thèse de doctorat d'Etat en histoire contemporaine, Université libre de Bruxelles, 1990 ; Jean-Louis Cohen, Monique Eleb, *Casablanca, Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Hazan, Paris, 1998 ; Pascal Garret, « La fabrique de l'espace public confrontée aux intérêts privés. Lyautey, Prost, les « bâtisseurs » de Casablanca », *Géocarrefour*, Vol. 77, Mars 2002, pp. 245-254.

Il nous faut avant tout préciser qu'il existe un certain nombre de hiatus entre le projet que nous venons d'énoncer et l'ensemble que constituent les travaux présentés. En effet, plusieurs questions que pose l'intitulé du programme ont été mises de côté, en particulier concernant les bidonvilles, les HBM, et l'évolution de la médina (en dehors des politiques publiques en matière de patrimoine). L'un des enjeux de la seconde rencontre scientifique, prévue en mai 2011, sera de combler certaines de ces lacunes, notamment en invitant d'autres chercheurs qui travaillent sur ces thématiques à rejoindre notre équipe.

### **Ruptures et continuités**

L'une des premières remarques qui est sortie des débats est qu'il apparaît nécessaire de ne pas considérer les dates limites de la période coloniale comme des bornes strictes. Il est important de replacer le moment colonial dans la longue durée, pour reprendre une expression chère à Braudel. Autrement dit, nous avons été, à plusieurs reprises, invités à prendre en compte les ruptures et les continuités pré- et post-coloniales des villes maghrébines. D'abord parce que certaines décisions prises pendant la période coloniale ont eu des incidences bien longtemps après. Habib Kazdaghli notamment a montré qu'un plan conçu très tôt sous le Protectorat en Tunisie peut ne connaître un début de réalisation qu'après l'Indépendance, parce que les freins à sa mise en œuvre sont alors plus facilement levés pour des raisons d'ordre politique. De même, parce que les colons ne s'installent pas au Maghreb dans un terrain vierge, il est indispensable de tenir compte des réalités pré-coloniales, ne serait-ce que parce qu'il existe un cadre bâti préexistant détruit et/ ou transformé et/ou patrimonialisé, qui a en tout cas subi des bouleversements suite à la mise sous tutelle européenne, de même qu'il existe des élites locales avec lesquelles les pouvoirs publics doivent composer, etc.

Par ailleurs, même si les transformations que connaissent les villes maghrébines en situation coloniale ne s'opèrent pas toutes par tropisme, il convient de considérer les politiques urbaines, architecturales et patrimoniales développées au Maghreb et celles mises en œuvre dans les métropoles aux XIX et XXe siècle comme deux réalités interdépendantes.

Il est donc important d'adopter une approche transversale, tout au moins d'inscrire l'étude des transformations des villes maghrébines en situation coloniale aussi bien en lien avec le passé pré-colonial des territoires qu'en lien avec les débats doctrinaux ou encore législatifs métropolitains en matière d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine.

### **Acteurs multiples et rouages de l'action**

Les recherches ont évoqué différents groupes d'acteurs qui interagissent, contribuant à nuancer une dualité largement admise<sup>6</sup> : pouvoir colonial/population, voire pouvoir colonial/population colonisée. Elles ont révélé que cette catégorisation duelle, presque enracinée dans l'historiographie, apparaît, à la lumière des archives, réductrice. Un même acteur peut agir en tant que représentant d'une institution à un moment donné, alors qu'à un autre moment, il le fera à titre personnel, comme l'a montré notamment Dominique Jarrassé à propos de l'architecte Victor Valensi).

Certains travaux ont également fait apparaître que deux acteurs institutionnels qui agissent pour la même administration centrale peuvent avoir des objectifs ou des motivations

---

<sup>6</sup> Odile Goerg souligne le fait que la notion de dualité est également mobilisée pour qualifier les espaces qui constituent les agglomérations africaines. Odile Goerg, « Domination coloniale, construction de la « ville » en Afrique et dénomination », Afrique et histoire, pp. 15-45.

totalemment contradictoires. Exemplaires sont à ce titre les conflits âpres qui opposent, en Tunisie et au Maroc notamment, le service des Beaux-Arts et les municipalités (cf. la communication de Myriam Bacha). Dès que l'on entreprend l'étude fine des archives locales, il apparaît que l'administration ne peut être réduite à un ensemble homogène qui parlerait d'une même voix.

Ce qui vient d'être énoncé pourrait s'apparenter à un lieu commun si les différents acteurs ou groupes d'acteurs intervenant dans la transformation des villes maghrébines en situation coloniale n'étaient pas si souvent considérés comme des entités figées, au rôle clairement défini, parce qu'analysé au travers de leurs seuls discours.

Les catégories d'analyse généralement utilisées sont, le plus souvent, celles créées en contexte colonial : pouvoirs publics- population, et aussi Européens- « indigènes », colons-colonisés, dominants-dominés, ceux qui agissent-ceux qui subissent, etc. Cette vision binaire qui domine encore une partie de l'historiographie aboutit, nous semble-t-il, à une surévaluation du politique (institutionnalisé), du rôle des architectes et des urbanistes et à l'oubli de certains acteurs, en particulier les bourgeoisies locales, et ce qu'il s'agisse de la bourgeoisie européenne ou maghrébine.

Sans remettre en cause le contexte colonial de domination et le poids de l'administration centrale, il ne faut pas négliger le rôle des autres acteurs, leur immixtion dans le destin des villes en situation coloniale. En effet, les chercheurs en présence ont montré qu'il existe une hiérarchie administrative imposée par la loi, mais que, au sein des structures officielles préétablies et normées, il y avait des interstices dans lesquels s'engouffraient des protagonistes divers, que l'on croit, *a priori*, issus du bas de la pyramide organisationnelle, mais qui, pourtant, à la lumière des archives, ont une influence certaine sur le développement urbain et architectural au Maghreb.

Dépouiller les PV de commissions municipales (qui retracent les débats au sein des commissions mais donnent aussi parfois des indications non négligeables sur les réclamations faites par les administrés), ou les permis de construire (qui donnent à voir les débats entre pouvoirs publics et lotisseurs individuels), ou encore les dossiers techniques (dans lesquels se trouvent parfois des pétitions, ou autres formes de réclamations de la population) permet d'appréhender les jeux d'acteurs dans leur complexité et de dépasser l'image trop souvent admise des villes transformées par les autorités coloniales. La population, les promoteurs individuels ont contribué, profondément, à leurs changements, même lorsqu'ils sont induits par des interventions décidées et coordonnées par le pouvoir central. Il y a débat, toujours entre la population et les services coloniaux, mais aussi au sein des services qui ont parfois des objectifs qui divergent, etc.

Autrement dit, il existe une multitude d'acteurs politiques institutionnels (hommes d'Etat, municipalités, bureaucrates, ingénieurs, architectes et urbanistes officiels, militaires, etc.), mais aussi d'autres qui ne le sont pas et qu'il ne faut pas négliger : architectes privés, esthètes, sociétés savantes, élites locales européennes ou maghrébines, population, petits ou grands promoteurs, touristes, communautés religieuses, etc. Bien entendu, tous ces acteurs n'ont pas la même voix dans les archives et la marge de manœuvre de certains est particulièrement compliquée à établir, tant les documents les concernant sont difficiles à trouver et souvent partiels. Le rôle de la population, habitants ou promoteurs, agissant collectivement ou à titre individuel dans la transformation des villes, n'est pas toujours évident à cerner, mais il apparaît plus visible dans les situations de tensions, à travers les pétitions. Il en va de même pour établir le rôle des commanditaires de bâtiments, publics et privés. Ce sont les situations qui opposent les individus qui sont les plus révélatrices de la capacité d'action de chacun. Les

architectures, savantes et ordinaires, sont le fruit de toute une gamme d'acteurs : architectes bien sûr, mais aussi pouvoirs publics (qui définissent les cahiers des charges et autres règlements en vigueur), et clients<sup>7</sup>. L'étude des dossiers de permis de construire - lorsqu'ils contiennent l'ensemble des documents épistolaires échangés entre les intervenants - permet de comprendre notamment comment s'établissent les compromis entre un service qui veut imposer sa législation et l'architecte ou le propriétaires qui souhaite la contourner, ou comment parfois ces derniers parviennent à faire évoluer les prescriptions architecturales, etc.

Nous invitons à étudier tous les acteurs, leurs relations, les réseaux d'influence, etc. Il serait sans doute extrêmement fécond de s'inspirer de la sociologie des organisations<sup>8</sup>, d'utiliser la boîte à outils théorique qu'a construit cette discipline, dans le but de comprendre le jeu des acteurs en présence. Certes, la société coloniale est fortement déséquilibrée, mais la dualité pouvoir colonial-population n'est pas aussi aiguë que l'ont longtemps laissé croire les pouvoirs publics coloniaux. Certaines catégories d'analyse, à défaut d'être totalement obsolètes, méritent d'être mieux redéfinies et la sociologie des organisations peut aider l'historien et l'historien de l'art dans cette lourde tâche. Il convient de mieux cerner les objectifs qui font mouvoir les différents acteurs, leurs idéologies (particulièrement prégnantes en Algérie et en Libye), les stratégies qu'ils mettent en œuvre pour atteindre leurs buts, la manière dont le cadre administratif et plus largement organisationnel contraint leurs actions, mais aussi leur part d'irrationalité - Crozier et Friedberg soulignent que chaque acteur a une rationalité limitée<sup>9</sup>.

L'action des différents acteurs doit donc être analysée en n'omettant pas les facteurs qui les meuvent : objectifs, mais aussi irrationalité, champ des contraintes, etc. S'intéresser de près aux situations de conflits permet de révéler les ambitions des uns et des autres, ou tout autre élément qui aiguille leur action et/ou stimule leur capacité à faire entendre leur opinion, leur capacité d'intervention, etc. En effet, les conflits sont initiateurs de débats et donc générateurs de discours et de traces écrites. Les archives administratives, mais aussi les articles de presses constituent, en ce sens, sources d'une grande richesse.

### **Un autre dualisme persistant : “ tradition ” vs “ modernité ” –**

Autre dualité longtemps plébiscitée par l'historiographie, mais dont les participants ont souligné le caractère, au moins en partie, inopérant : le couple tradition (toujours attachée aux territoires soumis) – modernité (liée, quant à elle, aux transformations administratives, urbaines, architecturales, formelles et technologiques, etc., introduites dans ces territoires par la colonisation). Ce discours fabriqué par les pouvoirs européens pour justifier les mises sous tutelle des territoires et ancré par une efficace propagande, a été interrogé pendant ces journées d'études, les participants cherchant à comprendre de quelle manière il a été construit, en analysant ses fondements, et ses fins. La notion de tradition, abondamment utilisée par les pouvoirs publics, est apparue éminemment floue, car jamais définie. Elle renvoie au passé des « indigènes » pris en bloc, plus exactement à un passé figé et monolithique, dont les avatars ont été gommés. Durant la période coloniale, le plus souvent, le terme tradition renvoie au Maghreb médiéval, considéré comme une sorte d'apogée civilisationnelle REVOLUE. La

---

<sup>7</sup> Lucien Baizeau, propriétaire d'une villa que Le Corbusier dessina pour lui à Carthage (1928-1930), est-il un acteur à prendre en considération ? Le Maître retient légitimement l'intérêt des historiens de l'art, pourtant Baizeau n'a-t-il pas, grâce à sa pugnacité et les connaissances qu'il avait de son terrain (étranger à Le Corbusier), obligé Jeanneret à modifier son projet à quatre reprises, en imposant certains procédés formels et constructifs ?

<sup>8</sup> Voir notamment Michel Crozier, Erhard Friedberg, *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Éditions du Seuil, Paris, 1977 ; Philippe Bernoux, *La sociologie des organisations*, Editions du Seuil, Paris, 1985.

<sup>9</sup> Michel Crozier, Erhard Friedberg, *Op. Cit.*

tradition est alors figée dans le temps et dans l'espace<sup>10</sup> – fixation reprise après les Indépendances, y compris par les nouveaux dirigeants politiques - par opposition à une modernité EN MOUVEMENT, venue de l'extérieur et résolument tournée vers l'avenir. Parce que ces deux notions sont des construits intellectuels<sup>11</sup>, qui plus est des construits sous-tendus par un évident culturalisme, les intervenants ont tous, même en filigrane, évoqué la nécessité de s'éloigner, de dépasser cet antagonisme tranché.

Il ressort des débats que travailler sur les agglomérations et pas seulement sur des entités urbaines définies en termes d'opposition depuis l'époque coloniale (en particulier médina vs ville nouvelle) pourrait être un moyen efficace de dépasser le dualisme tradition/modernité. Cela éviterait probablement que le chercheur voit son travail contaminé, malgré lui, par l'essentialisme produit par la propagande coloniale et dont on a encore du mal à se défaire<sup>12</sup>. En sortant de cette vision, de nouvelles pistes peuvent alors apparaître : comme l'étude de l'architecture produite à l'époque coloniale dans des médinas protégées, au moins pour ce qui concerne la Tunisie (à partir des années 1920) et le Maroc, ou celle de la réinterprétation de l'architecture vernaculaire par certains membres des élites maghrébines dans des quartiers neufs, etc.

### **Circulations - verticales et horizontales - des idées, voire des modèles et identification des vecteurs d'influences**

La question de la circulation des modèles n'est pas nouvelle. Plusieurs chercheurs ont interrogé, essentiellement à partir des archives conservées en France, la circulation des modèles urbains et architecturaux.

Ainsi, Hélène Vacher<sup>13</sup> a analysé la formation des réseaux professionnels (architectes et urbanistes) et la législation, et a mis en rapport ces éléments avec le développement de l'urbanisme, alors discipline naissante, en métropole, mettant au jour une circulation nord-sud avec, par effet de retour une circulation Sud-Nord. Jean-Louis Cohen et Monique Eleb<sup>14</sup> ont quant à eux montré comment Casablanca fut un champ d'expérimentation pour les architectes français, etc. Zeynep Çelik<sup>15</sup> ou encore Joë Nasr et Mercedes Volait<sup>16</sup> ont évoqué les transferts de modèles urbains en pointant le rôle du contexte local dans leur mise en œuvre. L'orientalisme architectural, qui s'est développé sur les deux rives de la Méditerranée, est également une thématique de recherche fructueuse pour analyser les circulations sud-nord et nord-sud de formes décoratives (François Béguin et *alii*, Nabila Oulebsir et Mercedes Volait dir. et Nathalie Bertrand notamment)<sup>17</sup>.

---

<sup>10</sup> L'idée même de tradition est liée à une représentation des sociétés primitives ou exotiques vues comme des entités discrètes, strictement délimitées dans l'espace [...] Jean-Loup Amselle, « Retour sur "l'invention [de la tradition]" » in *L'Homme*, n°185-186, janvier-juin 2008. pp. 185-194, p. 187.

<sup>11</sup> Eric Hobsbawm, Terence Ranger dir., *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, 2006 (1<sup>e</sup> éd. 1983).

<sup>12</sup> Dans la thèse que j'ai consacrée à Fès, je ne me suis intéressée à la médina que de manière marginale, comprenant seulement à la fin de mon parcours de recherche qu'elle avait subi d'importantes modifications et en dissociant l'étude de ces transformations de la fabrication de la ville nouvelle, sans prendre en compte la politique de la ville du Protectorat dans son ensemble. Ce parti pris ne contribue-t-il pas à enraciner une dualité déjà trop enracinée ?

<sup>13</sup> Hélène Vacher, *Projection coloniale et ville rationalisée, le rôle de l'espace colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Aalborg University Press, Aalborg, Danemark, 1997.

<sup>14</sup> Cohen Jean-Louis, Eleb Monique, *Casablanca, Mythes et figures d'une aventure urbaine*, Paris, Hazan, 1998.

<sup>15</sup> Zeynep Çelik, *Urban Forms and Colonial Confrontations. Algiers under French Rule*, University of California Press, London, 1997.

<sup>16</sup> Joe Nasr, Mercedes Volait éd., *Urbanism : Imported or Exported. Native Aspirations and Foreign Plans*, Wiley Academy, Chichester, 2003.

<sup>17</sup> François Béguin et *alii*, *Arabesances, décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Dunod, Paris, 1983 ; Nabila Oulebsir , Mercedes Volait , Collectif, *L'orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs*, Picard, Collection : D'une rive, l'autre, Paris, 2009 ; Nathalie Bertrand dir., *L'Orient des architectes*, Actes du colloque international organisé par les rencontres Orient-Occident, Villa Tamaris, La Seyne-sur-Mer, 22-24 mai 2003, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, 2006.

L'étude de ces circulations de modèles – qui est aussi celle des adaptations - mérite toutefois d'être approfondie. En effet, si la question des transferts (nord-sud) de modèles ou de doctrines urbanistiques, architecturaux, patrimoniaux, législatifs, organisationnels, etc., est bien connue, il apparaît, à la lumière des travaux présentés, que ces circulations ne se font pas uniquement de manière verticale, autrement dit pas seulement du nord au sud ou ni même du sud au nord par effet de retour. Certains contributeurs ont mis en évidence la complexité de ces transferts, via d'autres pays maghrébins (Charlotte Jelidi). L'analyse de ces transferts et circulations implique de prendre en compte la dimension d'Empire. En effet, il apparaît que les circulations d'idées ou de modèles n'émanent pas toujours de la métropole, parfois elles se font au sein même de l'Empire colonial. Elles empruntent des canaux divers et complémentaires. Elles sont mues tant par la mobilité de certains protagonistes - hommes politiques, architectes, esthètes influents, critiques d'art, qui passent dans plusieurs pays maghrébins au cours de leur carrière<sup>18</sup>- que par les revues professionnelles (telles *L'Architecture d'Aujourd'hui* ou encore *Chantiers Nord-africains*) voire non professionnelles (*L'Illustration* par exemple) et les grands symposiums, à l'instar du Congrès de l'Urbanisme aux Colonies et dans les pays de latitude intertropicale (Paris, 1931) ou des CIAM.

En plus des circulations au sens strict et/ou adaptations d'idées, de doctrines et de modèles, il semble opportun de s'intéresser aux « vecteurs d'influence » - pour reprendre une expression chère à Zeynep Celik - en particulier aux vecteurs humains. Pour cela, il serait important de retracer le parcours de ces individus qui font circuler les idées, en cherchant à connaître leur parcours, les personnalités qu'ils ont fréquentées, les idées qu'ils ont propagées et la manière dont ils l'ont fait, etc.

Notons enfin que les recherches en cours ont mis en évidence que les « vecteurs d'influence » créent des réseaux de circulation d'idées, qui sont complexes, multiples et pas seulement intra-méditerranéens pour le cas qui nous occupe. Il existe en effet des circulations nord-sud, sud-nord, sud-sud mais aussi des relations bien plus complexes, au sein du système monde. Lucy Hofbauer a notamment montré, à ce propos, l'influence de l'architecture américaine sur l'œuvre, marocaine, du Français Jean-François Zevaco. Quant à Zeynep Celik, elle a mis en évidence les similitudes entre les politiques urbaines et architecturales développées dans l'Empire ottoman et le Maghreb sous tutelle française.

### **Le politique, le social et l'économie**

L'étude des circulations renseigne aussi sur l'influence du contexte local dans l'application de doctrines architecturales, urbaines et patrimoniales, un contexte qu'il convient de prendre en considération de manière plus systématique. En situation coloniale, les politiques de la ville (pour les cas marocain et libyen) ou simplement les plans d'aménagement ou grandes opérations d'urbanisme (qui retiennent particulièrement l'attention des chercheurs) sont étroitement liées à l'idéologie véhiculée par la métropole et les conditions purement politiques de la présence outre-mer. Les cordons sanitaires, la proximité des villes nouvelles avec les camps militaires, etc., en sont quelques exemples (Leïla Ammar, Vittoria Capresi, Bernard Pagand). Cependant, il ne faut pas négliger l'importance des contingences économiques, sociales et autres. Colette Zytnicki et Rachele Borghi ont notamment souligné les liens forts qui unissent politique patrimoniale et essor du tourisme au Maroc surtout.

---

<sup>18</sup> Notamment Louis Hubert Lyautey, Prosper Ricard, Henri Prost, Léandre Vaillat, Albert Laprade, Jacques Marmey, Jean Le Couteur, Michel Ecochard, Bernard Zehrfuss, etc.



### **Méthode : pluralité et croisement des sources**

Chacun des intervenants a souligné l'imbrication des corpus archivistiques et des questionnements scientifiques, et la nécessité de croiser les fonds documentaires pour ouvrir de nouvelles perspectives de recherche. Le chercheur a à sa disposition différents types de fonds : les archives administratives produites par les services centraux (conservées en Italie ou en France, et dans les archives nationales des ex-territoires colonisés), les archives municipales, les fonds personnels d'acteurs divers, etc. Il peut également consulter d'autres sources primaires comme les périodiques, les guides de voyage, des photographies, des cartes postales, etc. La ville et ses architectures sont également considérées comme sources.

Une fois posée cette multiplicité des ressources documentaires, plusieurs questions d'ordre méthodologique se posent aux chercheurs. Tout d'abord celle de savoir si une seule source suffit, ou pas. Un long débat a mis en évidence les lacunes inhérentes à l'utilisation des seules cartes ou même documents relatifs aux projets urbains pour l'analyse des transformations des villes. Cette documentation, comme les discours des urbanistes, donne à voir une ville figée et non pas les mécanismes de production qui sont le cœur de ce programme.

Plusieurs contributions ont mis en garde contre l'apparente objectivité des archives. Or, les fonds ne sont pas toujours constitués méthodiquement, et la manière dont ils sont créés a une incidence sur la nature de la documentation qu'ils renferment. Leurs producteurs gardent certaines archives, tandis qu'ils en mettent d'autres au rebut, sans que l'on connaisse nécessairement les raisons de ces choix. Les administrations municipales conservent les documents « vivants », c'est-à-dire encore opératoires, tels que les permis de construire, les plans d'urbanisme, etc., tandis qu'elles peuvent être tentées, faute de place, de jeter les documents qui ne servent plus. Quant aux fonds privés, il n'est pas rare qu'ils soient expurgés, par leurs producteurs et/ou leurs familles, de certaines pièces, de manière volontaire ou pas. Aux lacunes induites par la constitution même des fonds, s'ajoutent celles liées à leur conservation qui, parfois, se fait dans de mauvaises conditions : locaux inadaptés, humidité, personnel non formé, mais aussi pillage de certains fonds documentaires. Ces filtres sont accentués par les conditions d'accès aux archives, puisque, en ce qui concerne les villes maghrébines en situation coloniale, elles sont dispersées de part et d'autre de la Méditerranée. Et lorsque les archives ont été produites par un service administratif aujourd'hui disparu, il n'est pas rare qu'elles soient disséminées dans divers locaux, fragmentées au gré des réformes administratives ou des déménagements. Il existe donc un réel défi des archives, un défi qu'il est difficile de résoudre avec méthode. Une partie des choses échappe donc totalement aux chercheurs qui doivent s'adapter et adapter leurs méthodes d'investigation au gré des événements et des personnes qui leur donneront, ou pas, le sésame des archives. L'empirisme règne donc presque en maître.

Quant aux archives orales, elles peuvent également être une source, même si se pose la question de leur tarissement. Elles ne sont pas faciles à exploiter d'un point de vue méthodologique, tant les acteurs ont tendance à reconstruire la réalité *a posteriori*. Que faire, notamment, des discours contradictoires, y compris lorsqu'ils émanent de la même personne ? Dalila Senhadj Kiat a ainsi montré comment un architecte tel que Albert Ballu pouvait tenir un discours très critique à l'encontre du « néo-mauresque » tout en puisant dans le répertoire architectural local de manière on ne peut plus éclectique.

Le caractère subjectif et lacunaire des archives impose donc leur croisement systématique.